

Délibération n° 25-077

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI**

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Séance du**

27 juin 2025

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Jean-Pierre Bavencoffe

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 juin 2025 à 10 heures,  
Le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué,  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de  
Mme WIART Virginie en suite de convocation en date du 23  
juin 2025.

**Objet de la délibération**

Budget supplémentaire 2025

Budget SSIAD

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 9

Effectif votant : 11

Etaient Présents : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mme Sabine Cagnard, Mr Alain Delevallée.

Etaient excusé(s), absent(s), représenté(s) : Mme Marie-Anne Delevallée, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie Labadens, **Mme Sylviane Liénard donne procuration à Mme Dominique Cardon, Mr Michel Mauprizez donne procuration à Mme Virginie Wiart**, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mme Brigitte Bracq.

Le présent budget supplémentaire est un ensemble de modifications qui correspond à la reprise du résultat de l'exercice 2024 soit :

- Un excédent de fonctionnement : 275 185,50 €
- Un excédent d'investissement : 70 617,48 €

Et à des dépenses et des recettes nouvelles ainsi que des régularisations reparties de la façon suivante :

## Budget Supplémentaire 2025 - SSIAD

FONCTIONNEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
002 Déficit de fonctionnement reporté			002 Excédent de fonctionnement reporté		275 185,50
61128 Autres prestations à caractère médico-social					
011 Dépenses afférentes à l'exploitation	275 185,50	275 185,50			
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>275 185,50</b>		<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>275 185,50</b>
INVESTISSEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
001 Déficit d'investissement			Excédent d'investissement		70 617,48
Reports dépenses	565,18		Reports de recettes		
2188 Autres immobilisations corporelles					
21 Immobilisations corporelles	70 052,30	70 052,30			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>70 617,48</b>		<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>70 617,48</b>

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les modifications pouvant être apportées au Budget.

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2025 du SSIAD

Considérant qu'il est nécessaire de répondre à des besoins particuliers et imprévisibles,

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'adopter le Budget Supplémentaire 2025 ci-annexé, relatif au Budget du SSIAD

Le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré, approuve le présent Budget supplémentaire pour le budget du SSIAD

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article  
2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82  
Transmis à la Sous-Préfecture le :  
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente déléguée

Mme WIART Virginie.

Pour la Vice-Présidente du CCAS  
La Vice-Présidente Déléguée  
Virginie WIART

